

Responsable UE
Vincent Klinkenberg

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Dominique Mangon

Contact
service.etudiants@saint-
luc.be
+32 4 341 81 33

Master 1 • Cycle 2 • Niveau 7 du CFC
UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle
18 crédits • 360 points • 0 heures
Prérequis : DI300 Atelier Design industriel
Corequis : DI413 Mémoire

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours de **design industriel - ATELIER**, l'étudiant est capable de :

- enrichir ses projets d'une singularité artistique en puisant dans ses ressources
- évaluer l'ensemble des fonctions qui constituent un produit à l'aide de l'analyse préliminaire
- intégrer la problématique dans un marché connu par l'analyse de ce dernier
- collecter les informations, dans tous les domaines pertinents, à l'aide des moyens adéquats
- communiquer le résultat de ses recherches à l'aide des différents médias à sa disposition

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

L'atelier est l'activité fondamentale de la formation. Son évaluation est artistique, cela signifie que la note finale est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique de fin d'année. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les formations de type court (cycle unique), seul le jury artistique de 3^{ème} bachelier est externe. Pour les formations de type long (deux cycles), seul le jury artistique de 2^{ème} master est externe.

Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.